

**Stucky Holzprofileisten AG**  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 1 / 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Stucky Nettoyant universel**  
**UFI: N24K-WWSD-H10Y-SV5M**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.2.1 Utilisations pertinentes**

Produit de nettoyage  
Pour usage professionnel uniquement

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucun connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société**  
Stucky Holzprofileisten AG  
Im Grossherweg 8  
8902 Urdorf / SUISSE  
Téléphone +41 (44) 905 95 95  
Site internet [www.stucky-ag.ch](http://www.stucky-ag.ch)  
E-mail [info@stucky-ag.ch](mailto:info@stucky-ag.ch)

**Secteur informatif**

**Informations techniques** [info@stucky-ag.ch](mailto:info@stucky-ag.ch)

**Fiche de Données de Sécurité** [sdb@chemiebuero.de](mailto:sdb@chemiebuero.de) (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)  
Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**Organe consultatif** Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, CH-8030 Zürich

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Flam. Liq. 2: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
STOT SE 3: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 2 / 13

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

## Pictogrammes de danger



## Mention d'avertissement

DANGER

## Contient:

Butanone

Acétate de n-butyle

## Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser eau pulvérisée, brouillard d'eau, dioxyde de carbone, produits extincteurs en poudre pour l'extinction.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

## Caractéristique particulière

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3 Autres dangers

## Dangers physico-chimiques

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

## Dangers pour la santé

Dessèche la peau.

## Autres dangers

Aucun

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

## 3.1 Substances

Non applicable

## 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
50 - 100	Butanone
	CAS: 78-93-3, EINECS/ELINCS: 201-159-0, EU-INDEX: 606-002-00-3
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - Eye Irrit. 2: H319 - STOT SE 3: H336 - EUH066
10 - 25	Acétate de n-butyle
	CAS: 123-86-4, EINECS/ELINCS: 204-658-1, EU-INDEX: 607-025-00-1
	GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - STOT SE 3: H336

**Commentaire relatif aux composants** Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 3 / 13

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1 Description des mesures de premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Éloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.
<b>Après inhalation</b>	Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et l'allonger à un endroit calme. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Somnolence  
Migraine  
Somnolence

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Mousse stable aux alcools. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Dioxyde de carbone.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.  
Tenir les personnes à l'écart et rester à l'abri du vent.

##### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 4 / 13

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

Eviter de transvaser et de pulvériser dans des locaux fermés.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

### RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants possédants une valeur limite d'exposition (CH)

Substance
Butanone
CAS: 78-93-3, EINECS/ELINCS: 201-159-0, EU-INDEX: 606-002-00-3
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 200 ppm, 590 mg/m <sup>3</sup> , INRS, NIOSH, OSHA, H, B
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 200 ppm, 590 mg/m <sup>3</sup>
Valeurs biologiques tolérables: Paramètre: Butanone: 2 mg/l (27,7 µmol/l), Substrat d'exam: Urine
Acétate de n-butyle
CAS: 123-86-4, EINECS/ELINCS: 204-658-1, EU-INDEX: 607-025-00-1
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 100 ppm, 480 mg/m <sup>3</sup> , C, INRS, NIOSH
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 200 ppm, 960 mg/m <sup>3</sup>

Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 5 / 13

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants. Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3).
<b>Protection corporelle</b>	Vêtement de protection résistant aux solvants (EN 340)
<b>Divers</b>	Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance aux substances chimiques de ces derniers. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante, cartouche AX (DIN EN 14387).
<b>Risques thermiques</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Non déterminé

## Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 6 / 13

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide
Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition [°C]	79
Point d' éclair [°C]	-4
Inflammabilité	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	1,2 Vol. %
Limite supérieure d'explosion	11,5 Vol. %
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	105 hPa (20°C)
Densité [g/cm <sup>3</sup> ]	0,819
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	non miscible
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas d'information disponible.
Viscosité cinématique	non applicable
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non applicable
Caractéristiques des particules	Pas d'information disponible.

**9.2 Autres informations**

Point d'inflammation: 370°C

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Voir la SECTION 10.3.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des bases (lessives).

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

**Stucky Nettoyant universel**

**Stucky Holzprofilleisten AG**

**8902 Urdorf**

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 7 / 13

**10.4 Conditions à éviter**

Fort échauffement.

**10.5 Matières incompatibles**

Agent d'oxydation

Acide nitrique

Peroxyde d'hydrogène

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Vapeurs/gaz inflammables.

Peroxydes.

Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofileisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 8 / 13

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité orale aiguë**

Substance
Butanone, CAS: 78-93-3
LD50, oral, rat, 3400 mg/kg bw (IUCLID)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LD50, oral, rat, 10760 mg/kg

**Toxicité dermale aiguë**

Substance
Butanone, CAS: 78-93-3
LD50, dermique, lapin, 6400 mg/kg bw (IUCLID)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LD50, dermique, lapin, 14100 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Substance
Butanone, CAS: 78-93-3
LC50, inhalatoire, lapin, >5000 mg/L (6h) (IUCLID)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LC50, inhalatoire, rat, 0,74 mg/L

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Irritant  
Méthode de calcul

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Méthode de calcul

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénèse**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité sur la reproduction**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénèse**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarques générales**

Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**11.2.2 Autres informations**

Aucun

Stucky Nettoyant universel

**Stucky Holzprofileisten AG**

8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 9 / 13

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Substance
Butanone, CAS: 78-93-3
LC50, (96h), Pimephales promelas, 3220 mg/L (IUCLID)
EC50, (48h), Daphnia magna, >520 mg/L (IUCLID)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LC50, (4d), poisson, 18 mg/L
EC50, (48h), Invertebrates, 32 - 44 mg/L
EC50, (72h), Algae, 397 - 674,7 mg/L

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Comportement dans les compartiments de l'environnement**

**Comportement dans les stations d'épuration** Non déterminé

**Biodégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune bioaccumulation potentielle.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'information disponible.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**12.7 Autres effets néfastes**

Les données écotoxicologiques concernent le composant principal.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 10 / 13

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

**Produit**

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets  
(recommandé)**

070604\*

**Emballage non nettoyé**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Catalogue européen des déchets  
(recommandé)**

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

**VeVa Code**

070604\*

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Transport routier vers ADR/RID 1993

Transport fluvial (ADN) 1993

Transport maritime selon IMDG 1993

Transport aérien selon IATA 1993

Stucky Nettoyant universel

**Stucky Holzprofilleisten AG**  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 11 / 13

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**Transport routier vers ADR/RID** Liquide inflammable, nsa (Butylacetat, Methylethylketon)  
 - Code de classification F1  
 - Etiquettes de danger   
 - ADR LQ 1 I  
 - ADR 1.1.3.6 (8.6) Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 2 (D/E)

**Transport fluvial (ADN)** Liquide inflammable, nsa (Butylacetat, Methylethylketon)  
 - Code de classification F1  
 - Etiquettes de danger 

**Transport maritime selon IMDG** Flammable liquid, n.o.s. (Methyl ethyl ketone, butyl acetate)  
 - EMS F-E, S-E  
 - Etiquettes de danger   
 - IMDG LQ 1 I

**Transport aérien selon IATA** Flammable liquid, n.o.s. (Methyl ethyl ketone, Butyl acetate mixture)  
 - Etiquettes de danger 

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**Transport routier vers ADR/RID** 3  
**Transport fluvial (ADN)** 3  
**Transport maritime selon IMDG** 3  
**Transport aérien selon IATA** 3

**14.4 Groupe d'emballage**

**Transport routier vers ADR/RID** II  
**Transport fluvial (ADN)** II  
**Transport maritime selon IMDG** II  
**Transport aérien selon IATA** II

Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 12 / 13

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707

- **Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

- **annexe XIV (REACH)** Le produit ne contient pas  $\geq 0,1$  % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

- **annexe XVII (REACH)** Le produit contient  $\geq 0,1$  % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 40, 75

Le produit fait l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)  
3

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2024)

**RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (CH):** Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols

- **VOC-part [%]** 100

**Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):** Seuil quantitatif (SQ): 20 000 kg

- **Observer les restrictions d'emploi** L'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs et l'ordonnance du DFE sur les travaux dangereux pour les jeunes définissent les substances chimiques avec lesquelles les jeunes jusqu'à 18 ans révolus ne peuvent être en contact ou être exposés pendant leur travail que si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a autorisé une exception.  
L'ordonnance sur la protection de la maternité définit les substances chimiques avec lesquelles les femmes enceintes et les femmes qui allaitent ne peuvent être en contact ou être exposées pendant leur travail que si un spécialiste a établi dans le cadre d'une analyse de risques que les activités que la mère est appelée à effectuer, compte tenu des mesures de protection prises, ne mettent pas sa santé ni celle de l'enfant en danger.

- **VOC (2010/75/CE)** 100 %

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance, une appréciation de sécurité de substance n'est pas encore disponible.

Stucky Nettoyant universel

Stucky Holzprofilleisten AG  
8902 Urdorf

Date d'émission 06.06.2024, Révision 06.06.2024

Version 4.0

Page 13 / 13

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**16.1 Mentions de danger (SECTION 3)**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

**16.2 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

**16.3 Autres informations**

**Tarif douanier:**

Non déterminé

**Méthode de classification**

Flam. Liq. 2: H225 Liquide et vapeurs très inflammables. (D'après les données d'essais)  
Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Méthode de calcul)  
STOT SE 3: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Méthode de calcul)

**Positions modifiées**

Aucun

Copyright: Chemiebüro®